



NAO 2022 : Pour la 1ère fois, la direction fait décrocher les salariés de l'inflation

L'accord NAO d'avril 2022 prévoyait une clause de revoyure afin de réajuster les augmentations de salaire selon l'inflation si nécessaire et à condition que Chronopost soit en ligne avec son budget.

Ces 2 conditions étant parfaitement remplies, la direction a fait les propositions suivantes pour application au 1^{er} octobre :

- 2% d'augmentation générale (AG) pour les salaires inférieurs ou égaux à 1800 euros/mois.
- 1% d'AG pour les salaires compris entre 1801€/mois et 55000€/an.
- Octroi d'une prime transport forfaitaire unique pour 2022 de 150€ ou 300€ selon si la distance domicile /travail est inférieure ou supérieure à 50Km A/R (sommes net de charges et d'impôt). Ces sommes sont ramenées à 60 ou 120€ selon le même critère de distance pour les salariés percevant une indemnité de transport de nuit.
- Augmentation de 50 à 75% du remboursement des frais de transport en commun (non cumulable avec la prime transport ci-dessous).
- Augmentation de la valeur du ticket restaurant à 8,50€ sans changement de la répartition employeur/salarié.
- Une augmentation individuelle pour les salaires supérieurs à 55000€/an.

Si les mesures relatives au transport et au ticket restaurant constituent des avancées, **le nerf de la guerre reste l'augmentation du salaire de base au moins au niveau de l'inflation pour vivre et payer ses factures chaque mois**, et également pour attirer les talents à Chronopost et les garder !

Additionné aux mesures de la NAO d'avril, les salariés dont le salaire ne dépasse pas 1800€/mois auront donc en cumul sur l'année 5% d'AG. Ceux entre 1801€/mois et 55000€/an (la majorité des salariés) auront 3,7% d'AG sur l'année. Les cadres au-dessus de 55000€/an auront 2,5% d'AI.

La majorité des salariés va donc bénéficier d'une AG de 3,7% quand l'inflation approche les 6% sur 12 mois et même 8,4% sans le bouclier tarifaire sur l'énergie qui va disparaître cet hiver !



C'est la 1ère fois à Chronopost que les salaires de base ne vont pas suivre l'inflation, la 1ère fois que la direction fait décrocher les salariés de l'inflation ! Et cela arrive quand les bénéfices n'ont jamais été aussi importants ! Il est inadmissible et indécent qu'une entreprise multimillionnaire fabrique des précaires !

LA CGT APPELLE TOUS LES SALARIÉS À SE MOBILISER ET À MANIFESTER À L'OCCASION DE LA JOURNÉE D'ACTION INTERPROFESSIONNELLE SUR LES SALAIRES DU 29 SEPTEMBRE.

LA CGT MÉNERA ÉGALEMENT DES DISCUSSIONS AVEC LES AUTRES SYNDICATS DE CHRONOPOST AFIN DE SE RASSEMBLER POUR DES ACTIONS COMMUNES Y COMPRIS LA GRÈVE !

À SUIVRE...